

OBJECTIFS

Identifier les intervenants Marché et les organes de tutelle et contrôle. Visualiser le champ d'application de la loi Hoguet. Maîtriser les informations réglementaires et pratiques (HOGUET, LCB-FT, déontologie) afin d'être capable de mettre en œuvre un mode d'exercice (documents, comportements, formations, ...) conforme à sa réglementation professionnelle et la jurisprudence afférente. Visualiser les conditions à l'obtention et au renouvellement de la carte T. Acquérir des connaissances sur les responsabilités du négociateur immobilier. Maintenir à jour vos procédures cabinet. Savoir rédiger son protocole LCB FT. Connaître les obligations de probité, de moralité et de loyauté applicables aux professionnels de l'immobilier.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseiller en gestion de patrimoine ; agent immobilier et négociateur en immobilier ; étudiant dans ces domaines d'activités. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet
S'inscrire au préalable à la formation choisie : anacofi-elearning.mesformations.fr
Connexion à la plateforme LMS : www.formations-anacofi.fr

MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning¹
Formation distancielle asynchrone
L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM² de fin de parcours
Sanction : certificat de formation
Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

INTERVENANT

Céline MAHINC

DURÉE

7h
Ventilation des heures spécifiques :
7h IMMO dont 2h en déontologie + 3h ASSU + 3h IOBSP

COÛT

- 220€ : Tarif adhérent
- 300€ : Tarif non-adhérent ³

INDICATEURS DE RESULTATS

Niveau de satisfaction : NC⁴
Score moyen d'obtention : 76,72%⁵

PROGRAMME

1/ Introduction

- Les acteurs Marché
- Les CGP

2/ Le cadre légal : loi Hoguet, loi de police

- Champ d'application de la loi HOGUET
- Le caractère habituel de l'entremise
- La nature des opérations
- La propriété des biens
- Exclusions du champ d'application
- ELAN et exercice de la profession

3/ Les conditions préalables à l'exercice de la profession

- Aptitude professionnelle
- La garantie financière
- L'assurance responsabilité civile
- Le registre des bénéficiaires effectifs
- La carte professionnelle
- La carte professionnelle européenne
- Déclaration préalable d'activité pour un établissement secondaire
- Habilitation (la délégation de carte)

4/ Les conditions de renouvellement de la CPI

5/ Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

- Champ d'application
- Les professionnels concernés
- Obligations
- Moyens mis en œuvre
- Obligation de procéder à une déclaration de soupçon
- Immunité et sanction

6/ Moralité et déontologie

- Les conditions de moralité
- Quid de la commercialisation ou distribution de produits/ liens de nature capitalistique ou juridique
- Interdiction d'acquérir les biens mis en vente

- Gestion des conflits
- Code de déontologie
- Jurisprudence: Obligation générale d'impartialité, de loyauté et de prudence

7/ Tutelle et Contrôle du respect des conditions d'exercice

- Le CNTGI (Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières) et la CCATGI (commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières)
- La DGCCRF
- La Commission nationale des sanctions
- Les assureurs garants

Conclusion

¹ L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

² Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour valider tout module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM.

³ Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

⁴ Non Communiqué

⁵ Taux basé sur 317 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022